

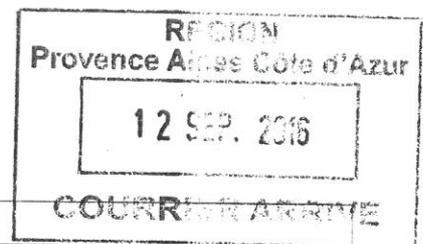


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Procès-verbal du Comité de suivi du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif des Alpes (POIA) période 2014-2020

27 mai 2016



La liste des participants jointe.

Document annexe n°1 : liste des participants

Début de la séance : le 27 mai 2016 – 11h45

Fin de la séance: le 27 mai 2016 – 13h00

Sujets à l'ordre du jour

Document annexe n°2 : Ordre du jour

Séance d'ouverture

Le comité est présidé par **M. Philippe Cichowlaz**, directeur général adjoint du pôle Europe et international, en présence de **M. Michel Wolf**, représentant de la DG Regio de la Commission européenne.

Philippe Cichowlaz remercie les participants de leur présence.

Il rappelle qu'après les retards de programmation de l'année 2015, la Région a atteint un taux de programmation de 13% en 2016, ce qui la situe dans la moyenne des Régions françaises.

Après la clôture d'une première phase, la Région se place en 2^{ème} position en matière de volume de dossiers déposés. Les Espaces valléens ont produit leurs effets sur la dynamique de programmation.

M. Wolf appelle à une vigilance particulière face à la grande disparité d'avancement des axes du programme, l'axe 1 étant beaucoup plus avancé que les autres, et 2 axes étant encore en attente de programmation. Il rappelle que le cadre de performance doit être rempli par axe.

L'ambition de la Région est d'atteindre un taux de 25% de programmation d'ici la fin de l'année, ce qui correspond aux préconisations de la Commission pour éviter le dégagement d'office et bénéficier de la réserve de performance.

Il rappelle également l'intérêt de l'annexe du RAMO à l'intention des citoyens pour sensibiliser les porteurs.

M. Sébastien Viano, Directeur des Financements Extérieurs à la Métropole NCA, assure que la stratégie de mise en œuvre des Espaces valléens sur le territoire de la Métropole est prête.

M. François Trusson, représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, salue la bonne coordination entre les deux Régions et l'Etat dans la rédaction des appels à projets, l'audition des candidats. Il constate une compréhension commune et une analyse partagée. Le niveau d'exigence élevé a engendré des délais de mise en place un peu longs mais c'était un préalable nécessaire.

Validations réglementaires

Philippe Cichowlaz invite les membres du comité à se prononcer sur la validation du RAMO 2015.

M. Wolf intervient pour sensibiliser les services sur les informations attendues par la CICC qui s'inquiète d'une remontée trop lente des éléments du DSGC. Philippe Cichowlaz l'informe que le courrier à la CICC doit partir la semaine suivante dans la perspective d'une remontée des dépenses fin 2016.

DECISION: Le RAMO 2015 est validé

Document annexe n° 3 : RAMO POIA

Mme Véronique Laurent-Albeja, sous-préfète de Nice Montagne, s'interroge sur l'avancement de la candidature aux espaces valléens de 2 territoires des Alpes Maritimes.

M. Philippe Guedu, Direction du développement des territoires, Région PACA, confirme que les Alpes Maritimes ont soumis 4 candidatures sur les Espaces valléens. Les plans d'action ont été examinés le 23 mai et, hormis quelques remarques, ont été validés.

Mme Géraldine Pollet, Direction des affaires européennes, Région PACA, présente l'état d'avancement de la programmation (annexe 1)

M. Wolf reconnaît le réel travail d'animation et de sensibilisation accompli qui a permis une amélioration certaine de la qualité des projets.

Mme Marina Arnoux, département des Hautes-Alpes, regrette que la capacité des Départements à être des relais de la Région au coeur des territoires ne soit pas suffisamment mise à profit.

Mme Pollet répond que des réunions en vue des appels à projets 2017 seront organisées.

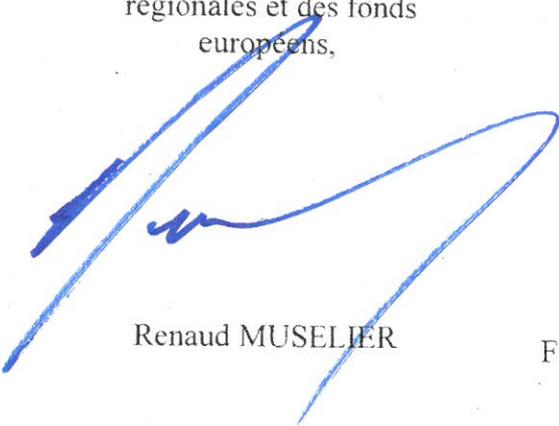
Mme Véronique Laurent-Albeja demande comment s'explique la forte programmation de l'OS2 (biodiversité).

Mme Pollet explique que les acteurs de la biodiversité sont plus familiers des procédures d'attribution des fonds publics et européens et ont été en capacité de déposer leurs dossiers rapidement. Mais elle assure que, dans l'avenir, la sélection va se durcir notamment au profit des dossiers les plus interrégionaux.

M. François Trusson, Région Auvergne-Rhône-Alpes, rappelle la bonne articulation avec la convention de massif.

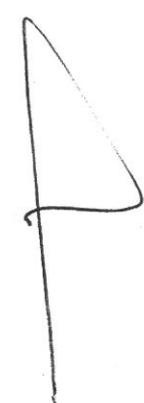
M. Cichowlaz remercie les membres de comité et clôt la séance.

Pour le Président du Conseil
régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Le Président Délégué à la
Coordination des politiques
régionales et des fonds
européens,



Renaud MUSELIER

Pour la Région
Rhône-Alpes



Fabrice PANNEKOUCKE

Pour le Préfet Coordonnateur
du Massif des Alpes, et par
délégation,
Le Secrétaire général pour les
affaires régionales



Thierry QUEFFELEC